



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de l'immigration

**Appel à candidatures :**  
**Recherche et sélection d'un membre de la société civile pour la commission consultative  
d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés**

Mise en place par le règlement grand-ducal du 4 novembre 2020 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés prévue à l'article 103 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, la composition de la commission a été modifiée par règlement grand-ducal en date du 12 août 2022 afin d'y ajouter un membre supplémentaire.

Le présent appel à candidatures a pour objet la recherche et la sélection d'un membre supplémentaire pour la commission. Il doit s'agir d'un acteur de la société civile, précisément d'une personne morale de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au Grand-Duché de Luxembourg et œuvrant depuis au moins dix ans dans le domaine de l'enfance.

Le représentant de l'acteur de la société civile doit être titulaire d'un diplôme sanctionnant l'accomplissement d'un cursus universitaire en sciences éducatives et sociales, en pédagogie ou en psychologie, ou disposer d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le domaine de la protection de l'enfance ou de l'encadrement socio-éducatif d'enfants.

**Référence :** [Version consolidée applicable au 27/08/2022 : Règlement grand-ducal du 4 novembre 2020 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés prévue à l'article 103 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration. - Legilux \(public.lu\)](#)

**Documents à fournir :** les intéressés voudront fournir une lettre de motivation contresignée par la personne morale et un CV renseignant les informations suivantes:

- Nom(s) et prénom(s)
- Numéro de matricule
- Nationalité
- Adresse électronique
- Liste des établissements d'enseignement fréquentés et leur pays d'implantation
- Diplômes obtenus
- Expérience professionnelle
- Connaissances en langues parlées et écrites

- Et/ou une copie du/des diplôme(s)
- Copie de la carte d'identité ou du passeport.

**Date limite de candidature : 31/12/2022**

**Les candidatures sont à envoyer par courrier au :**

Ministère des Affaires étrangères et européennes  
Direction de l'immigration,  
A l'attention de Monsieur Jean-Paul Reiter, Directeur,  
B.P. 752  
L-2017 Luxembourg

Personne de contact:

Madame Karine Preyval  
Tél. (+352) 247 84556  
Karine.preyval@mae.etat.lu